



ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU PORTEFEUILLE ET DE L'APPROCHE EN MATIÈRE D'ADAPTATION DU GREEN CLIMATE FUND¹

CONTEXTE ET HISTORIQUE

Lors du B.24, le Conseil d'administration du *Green Climate Fund* (GCF) a approuvé l'évaluation indépendante de l'approche et du portefeuille en matière d'adaptation du GCF, en tant qu'élément essentiel du plan de travail 2020 de l'Unité Indépendante d'Évaluation (IEU). La nécessité de cette évaluation découle d'une conclusion clé de l'examen prospectif des performances de 2019, selon laquelle le GCF devrait mettre à nouveau l'accent sur son rôle dans les investissements dans l'adaptation.

Dans ce contexte, l'IEU a été chargée d'entreprendre cette évaluation qui sera rendue lors du B.28 et a répondu à la question d'évaluation générale suivante :

Comment le Fonds vert pour le climat, un fonds pour le climat multilatéral jeune et important, peut-il contribuer à un changement de paradigme en matière d'adaptation ?

Plus précisément, l'évaluation a examiné les questions d'évaluation subsidiaires suivantes :

- **Panorama** : Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique et en quoi est-elle liée au développement ?
- **Rôle** : Quel est le rôle du GCF dans le financement de l'adaptation ?
- **Planification de l'adaptation** : Le GCF a-t-il soutenu de manière adéquate la capacité des pays à planifier l'adaptation ?
- **Portefeuille de l'adaptation** : Le GCF remplit-il son mandat en soutenant la programmation de l'adaptation par le biais de projets et de programmes ?

- **Engagement du secteur privé** : Le GCF engage-t-il le secteur privé dans l'adaptation ?
- **Modèle commercial** : Le modèle commercial du GCF est-il adapté à l'adaptation ?
- **Résultats et impact** : Le GCF obtient-il les résultats escomptés en matière d'adaptation ?
- **Innovation et risque** : Le GCF est-il suffisamment innovant et prend-il suffisamment de risques en matière d'adaptation ?

Le rapport d'évaluation contient des graphiques, des illustrations et des encadrés informatifs utilisés pour mettre en évidence les éléments probants pour le lecteur. Ce numéro de GEvalBrief présente six conclusions et recommandations clés à l'attention du Conseil et du Secrétariat du GCF afin de combler les lacunes et d'améliorer les opérations du GCF en matière de financement de l'adaptation.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. **Le GCF occupe une position unique dans le domaine de l'adaptation pour le financement de projets à grande échelle et fait preuve d'une appétence pour le risque élevée, dans la mesure où cela est approprié et cohérent avec les besoins des pays.** Cependant, le GCF n'a pas clairement défini d'approche spécifique pour la programmation de l'adaptation.
2. **Les interactions au niveau des projets entre le GCF et les autres agences de financement ne sont pas encore identifiées de manière systématique ni activement poursuivies.** Cela dit, plusieurs tentatives ont été faites ces dernières années pour favoriser une plus grande coordina-

¹Binet, Silvia, Matthijs De Bruijn, Daisuke Horikoshi, Rene Kim, Byungsook Lee, Max Markrich, Peter Mwandri, Kulthoum Omari-Motsumi, Martin Prowse and Galyna Uvarova (2021). Independent evaluation of the adaptation portfolio and approach of the Green Climate Fund. Evaluation Report No. 9, February 2021. Independent Evaluation Unit, Green Climate Fund. Songdo, South Korea.

tion à plusieurs niveaux.

3. **Pour assurer la cohérence et la complémentarité, le GCF a l'opportunité de clarifier son rôle à la fois dans le cadre et au-delà du financement de l'adaptation,** à travers : (i) ses ressources dédiées à la planification de l'adaptation, (ii) son pouvoir de rassemblement, et (iii) son potentiel de gestion et de partage des connaissances.
4. **En ce qui concerne l'accès au Programme d'appui à la planification et aux activités préparatoires (RPSP) du GCF pour la planification de l'adaptation, les exigences en matière de propositions, les problèmes de capacité et la mise en relation avec des partenaires d'exécution adéquats sont perçus comme des obstacles à l'accès.** Le processus d'approbation pour la planification de l'adaptation dans le cadre du RPSP varie, les délais allant de 14 jours à plus de trois ans.
5. **Il est difficile d'attribuer des résultats concrets au RPSP du GCF ou d'en évaluer la qualité.** Aucun cadre de mesure des résultats ou de l'impact n'est encore opérationnel.
6. **Parmi les fonds pour le climat, le GCF est le fonds qui se focalise le plus sur le secteur privé** et qui possède la plus grande capacité à réaliser des projets à grande échelle. Le portefeuille suggère que le GCF n'a pas pleinement exploité cette op-



Mesurer la ligne des hautes eaux pour établir une station hydrologique au titre du FP043 : le projet de conservation des eaux du Saïss

portunité à ce jour. Seule une entité accréditée (AE) sur cinq est axée sur le secteur privé, et la plupart d'entre elles ont été accréditées récemment.

7. **La capacité du GCF à identifier et à soutenir des projets d'adaptation pour le Mécanisme du secteur privé (PSF) stagne depuis le B.21.** En outre,

seuls 18 cents pour chaque dollar versé par le GCF sont issus du cofinancement du secteur privé dans l'ensemble du portefeuille relatif à l'adaptation.

8. **La coopération entre la Division de l'atténuation et de l'adaptation (DMA) du GCF et le PSF pour évaluer conjointement les projets et identifier les opportunités a lieu de manière informelle, de façon ad hoc.** Il existe des possibilités de créer une structure facilitant une plus grande coopération, notamment en ce qui concerne les financements mixtes.
9. **Le portefeuille de l'adaptation comprend très peu de programmes** (4 sur 67) et se caractérise par une prédominance des subventions (96 % des fonds engagés dans des projets d'adaptation purs) et **par un soutien par le biais d'entités accréditées au niveau international (IAE)** (6 IAE reçoivent 50 % des fonds). Le GCF a la possibilité de recourir davantage au financement basé sur les résultats.
10. **Le GCF rencontre toujours des difficultés à atteindre les pays les plus vulnérables et les moins prêts.** Dans l'ensemble, 59 des 154 pays éligibles ne reçoivent aucun financement pour l'adaptation de la part du GCF.
11. **Dans le cadre des programmes d'adaptation, il est difficile de mesurer les effets des interventions.** Le seul indicateur de référence du Fonds actuellement opérationnel est le nombre de bénéficiaires. Le comptage double des bénéficiaires est inévitable et constitue un défi majeur pour la gestion des résultats du GCF.
12. En ce qui concerne les domaines de résultats du GCF pour l'adaptation, avec une couverture de 91 %, la catégorie **des personnes et des communautés les plus vulnérables est trop large pour faciliter l'apprentissage.**
13. **Le GCF ne dispose actuellement d'aucune approche systématique pour évaluer l'ampleur des effets de l'adaptation.** L'ampleur des effets des interventions dans le domaine de l'adaptation ne peut être suivie à l'aide de l'ensemble des indicateurs actuel.
14. **Contrairement aux programmes pour l'atténuation, l'innovation dans le « logiciel » qui crée de nouveaux modèles de prestation est vitale,** elle est plus importante que l'innovation technolo-

gique dans l'adaptation.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1. **Positionnement dans le financement de l'adaptation** : le GCF doit clarifier son rôle et sa vision de l'adaptation au changement climatique, mettre en œuvre des méthodes pour renforcer la complémentarité avec d'autres fonds pour le climat et agences de financement et promouvoir la cohérence de la programmation. Plus précisément, le GCF devrait :
 - Consolider sa position unique dans le domaine du financement de l'adaptation, ainsi que son mandat pour financer des projets à grande échelle bénéficiant d'une appétence élevée pour le risque.
 - Encourager l'efficacité en cherchant à mieux coordonner les efforts d'adaptation avec les autorités nationales désignées (NDA), les AE et les parties prenantes locales aux niveaux national et régional.
 - Se servir de son pouvoir rassembleur et catalyseur afin de développer un ensemble de meilleures pratiques des parties prenantes (y compris les fonds climatiques, les NDA et les AE) à partager dans l'écosystème du GCF.
2. **Planification des capacités et de l'adaptation** : le GCF doit clarifier le rôle du RPSP pour la planification de l'adaptation, résoudre les problèmes techniques, soutenir les efforts de mise en relation et assurer le suivi des résultats du soutien obtenu par le RPSP. Plus précisément, le GCF devrait :
 - Répondre aux difficultés en matière de capacités techniques au sein des NDA, notamment en formant les fonctionnaires des clusters afin qu'ils acquièrent des connaissances durables.
 - Faciliter la mise en relation entre les pays et les partenaires pour la mise en œuvre du RPSP au niveau local et régional. Cela permettra d'atténuer les difficultés rencontrées par certains pays pour accéder au soutien du RPSP.
 - Contrôler la qualité de la planification de l'adaptation des RPSP en élaborant et en accélérant un cadre de mesure des résultats et des effets.
3. **Intensification et engagement du secteur privé dans l'adaptation** : le GCF devrait définir son approche pour s'engager avec le secteur privé et catalyser le financement de celui-ci. En particulier, le GCF devrait :
 - Élaborer une stratégie pour le secteur privé, en particulier pour le financement de l'adaptation, qui comprenne des orientations sur (i) les acteurs du secteur privé avec lesquels le GCF souhaite s'engager et comment, (ii) ce qui constitue la minimisation des distorsions du marché et de du risque moral, (iii) les secteurs qui offrent des possibilités d'adaptation, et (iv) la manière d'utiliser les instruments à sa disposition.
 - Envisager une approche du secteur privé visant à soutenir les capacités des petites et moyennes entreprises, éventuellement par le biais du RPSP.
 - Renforcer les mesures incitatives pour soutenir la coopération entre la DMA et le PSF du Fonds, afin d'évaluer conjointement les projets et d'identifier les opportunités, en particulier pour les financements mixtes.
4. **Accès et modèle économique** : le GCF devrait répondre à l'urgence de l'adaptation en comblant les lacunes politiques et en utilisant des instruments et des modalités financières. Le GCF devrait :
 - Clarifier de toute urgence le rôle et l'utilisation du raisonnement climatique dans le processus d'examen et d'évaluation des propositions de financement.
 - Finaliser la politique sur les approches programmatiques, pour faciliter la mise en œuvre à grande échelle et l'innovation.
 - Diversifier les instruments financiers utilisés dans les projets d'adaptation, en particulier ceux qui permettent une mise en œuvre à grande échelle grâce à des ratios de co-financement plus élevés.
5. **Mesure des résultats et des effets** : le GCF doit relever les défis de l'évaluation de l'adaptation pour améliorer le suivi actif, l'agrégation au niveau des projets et du Fonds, et faciliter l'apprentissage et le pilotage. Le GCF devrait :
 - Continuer à s'engager avec d'autres fonds pour le climat et communautés de pratique pour affiner les indicateurs, la mesure et la clarté de l'agrégation, y compris l'amélioration des indicateurs des bénéficiaires directs et indirects du Fonds.
 - Les domaines de résultats de l'adaptation étant vastes, le GCF devrait également faire le suivi des résultats au niveau sectoriel pour la bonne gestion du portefeuille. Cela permettra l'agrégation au niveau du portefeuille pour faciliter

une meilleure connaissance des résultats et permettre une comparaison avec d'autres fonds pour le climat.

- Déterminer si l'investissement dans l'adaptation répond à une priorité nationale en reliant les domaines de résultats à un indicateur des besoins d'adaptation d'un pays.
- 6. Innovation et risque :** le GCF doit remédier au manque de clarté actuel et fournir des orientations sur son approche en matière d'innovation. Plus précisément, le GCF devrait :
- Identifier et encourager clairement l'innovation, celle-ci faisant partie des priorités stratégiques pour la période 2020-2023.
 - Définir la mise en place de structures, de systèmes et d'organisations efficaces comme impacts réels du projet. Un exemple serait de définir le soutien aux structures innovantes, telles que les véhicules de financement mixte pour l'adaptation, utilisées avec succès pour l'atténuation mais pas encore pour l'adaptation.
 - Renforcer les approches programmatiques du financement de l'adaptation : elles sont importantes afin de tirer les leçons en fonction des différents projets ainsi que pour encourager la répliation innovante.

MÉTHODES

L'équipe de l'évaluation a adopté une approche aux méthodes mixtes impliquant la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, afin d'étayer les conclusions factuelles du rapport. Cette approche a été adaptée aux conditions générées par la pandémie de COVID-19. L'équipe a cherché à assurer la triangulation des informations et les preuves provenant de différentes sources et a pris en compte différentes perspectives. Ces méthodes comprennent un examen approfondi des documents et de la littérature, une analyse de portefeuille des données recueillies par le DataLab de l'IEU, des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes en ligne, des missions virtuelles dans les pays et des plongées en profondeur dans les projets.

L'analyse des données a été un élément clé de l'évaluation, comprenant les données externes et internes du GCF ainsi qu'un large éventail de points de vue des parties prenantes. Cette évaluation s'est engagée auprès d'un large éventail de parties prenantes grâce à des entretiens avec des informateurs clés. Deux courtes enquêtes en ligne ciblées ont été menées pour atteindre des groupes d'intérêt spécifiques du Fonds, en particulier les NDA et les AE.

Enfin, le rapport est complété par des études de cas nationales et des approfondissements de projets, basés sur des engagements nationaux en Gambie, en Ouganda, au Tadjikistan, au Guatemala, au Maroc et en Namibie. Les rapports nationaux des quatre premiers pays ont été achevés. Des analyses approfondies des projets spécifiques au Kenya, au Maroc et en Ouganda ont été réalisées.

CONTACTE A L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation
Green Climate Fund
175, Art center-daero, Yeonsu-gu
Incheon 22004
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450
✉ ieu@gcfund.org
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN
CLIMATE
FUND

Independent
Evaluation
Unit

